

Mondialisation néo-libérale et conflit du Proche-Orient

Elisabeth LONGUENESSE*

Quel lien peut-on faire (si tant est qu'on le puisse) entre le conflit israélo-palestinien et la mondialisation néo-libérale ? entre la position d'Israël sur le marché mondial, l'intégration accélérée de son économie aux marchés financiers, et le blocage du processus de paix, la politique de colonisation, la négation des droits des Palestiniens, la répression toujours plus dure de la population des territoires occupés ; entre la solidarité avec le peuple palestinien et la lutte contre la mondialisation néo-libérale ?

A première vue, il semble qu'il s'agisse de deux processus non seulement différents, mais largement déconnectés. L'économie israélienne subit durement le contrecoup de l'aggravation du conflit depuis septembre 2000 et la politique du gouvernement Sharon semble totalement contre-productive : la société israélienne est traumatisée par les attentats tandis que l'économie du pays connaît une grave récession.

Inversement, on a pu souligner, à juste titre, que les milieux d'affaires israéliens avaient non seulement soutenu le processus d'Oslo, mais qu'ils étaient bien avant 1993 convaincus de la nécessité d'un État palestinien, et de l'intérêt d'une coopération économique où ils seraient en position de force.

Est-ce à dire qu'en Israël la question nationale est à ce point chargée d'émotion, d'irrationnel,

* Chercheur CNRS, Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.

Merci à Marc Ollivier et à Jean-Luc Cipière pour leur lecture attentive et leurs remarques pertinentes. Selon la formule en usage, la responsabilité de ce texte reste mienne.

de mythes et de symboles, qu'elle est dissociée de tout enjeu économique, et qu'on ne peut commettre qu'un contresens en faisant l'hypothèse inverse ? Symétriquement, la défense des droits nationaux des Palestiniens interdit-elle d'interroger les conditions de la création d'un État, les éventuelles contradictions d'intérêts au sein de la société palestinienne et encore plus les enjeux de l'aide internationale ?

La résolution de la question nationale, l'objectif de la paix, imposeraient de mettre provisoirement de côté tout autre préoccupation, de remettre à plus tard la question économique, et à plus forte raison, la question sociale ? C'est ainsi que beaucoup (y compris l'auteur de ces lignes) ont pu s'enthousiasmer pour le processus d'Oslo, aveugles à ses impasses, et aux implications de ses clauses économiques.

L'hypothèse que voudrait essayer de discuter ce texte est qu'un enjeu majeur du conflit est précisément lié à la place d'Israël d'un côté, des pays arabes de la région de l'autre¹, au sein de l'économie mondiale, dans le contexte des restructurations de l'après-guerre froide ; mais aussi que l'impasse d'Oslo, comme l'escalade à laquelle on a assisté depuis la visite de Sharon à l'Esplanade des mosquées, et plus encore depuis le 11 septembre 2001, s'inscrivent tout autant dans le processus de "militarisation de la mondialisation", dont témoigne la multiplication des "guerres justes", de Ben Laden à Bush.

¹ La question de l'évolution récente des pays arabes du Moyen-Orient nous mènerait trop loin pour pouvoir être développée ici. Il faut, bien entendu, distinguer les pays producteurs de pétrole des autres. Je me contenterai de souligner que depuis le contre-choc pétrolier du milieu des années 1980, les évolutions démographiques et les blocages politiques sont à l'origine d'une crise durable qui atteint y compris un pays comme l'Arabie Saoudite : le chômage y a fait son apparition, alors même que le recours à la main d'œuvre immigrée est massif, et l'endettement extérieur se creuse tandis que les réformes économiques imposées par l'ouverture des marchés ne peuvent, comme ailleurs, qu'avoir des conséquences douloureuses. L'endettement, les plans d'ajustement structurel et les politiques de privatisations rendent les économies de la région plus dépendantes que jamais à l'égard des aléas du marché et de l'aide internationale. Seul le cas de la Jordanie sera développé dans cet article, du fait de son rôle particulier dans la région depuis la signature d'un traité de paix avec Israël en 1994.

1 – De la guerre froide aux guerres justes, une décennie de mondialisation néolibérale

A la suite de l'effondrement du Mur de Berlin, qui marque la fin de la guerre froide, les événements s'accélèrent au Moyen-Orient. L'invasion du Koweït par les troupes de Saddam Hussein est suivie par l'opération "Tempête du désert" et l'écrasement de l'Irak. A Madrid, en octobre 1991, des négociations sont lancées entre Israël et les pays arabes tandis que des pourparlers secrets s'engagent à Oslo, qui débouchent, le 13 septembre 1993, sur la signature à Washington, par Yitzhak Rabin et Yasser Arafat de la "Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie", plus connue sous le nom d'"Accords d'Oslo".

On a généralement retenu de ces "Accords" le calendrier d'évacuation des territoires occupés, qui aurait dû aboutir à l'indépendance en 1999. On en connaît moins les autres volets. Certains observateurs ont pourtant vu dans ce texte un "document d'abord économique", dont « les deux tiers sont consacrés à la description des fonctions des huit commissions O.L.P. / Israël dont le travail consiste à construire des espaces économiques d'intérêt commun, allant au-delà d'un accord entre deux États »¹.

Quelques mois plus tard, le 29 avril 1994, était signé à Paris un "Protocole sur les relations économiques" entre Israël et l'Autorité palestinienne, qui précisait le contenu de ces relations. Le 26 octobre 1994, la Jordanie signait à son tour un accord de paix avec Israël. Celui-ci prévoyait entre autres choses l'établissement d'une zone de libre-échange entre les deux pays. Dès 1994, la dimension économique est mise en avant comme une condition de la consolidation de la paix dans la région. Pour beaucoup, c'était le début de la (ré)-intégration d'Israël dans la région. Trois sommets économiques se succéderont à partir de 1994, organisés sous l'égide du Forum de Davos, où se retrouveront responsables politiques

et acteurs économiques arabes, avec des hommes d'affaires israéliens (Casablanca, 1994, Amman, 1995, Le Caire, 1996, Doha, 1997). Des commissions techniques ont multiplié les réunions dans les capitales arabes, de Rabat à Mascate, réunissant experts israéliens et arabes.

La décennie 1990 avait vu la généralisation des plans d'ajustement structurel dans le Tiers-monde. Le monde arabe n'y échappe pas, pas plus qu'Israël. On privatisé à tour de bras. Mais si certaines conséquences — accroissement du chômage, pression sur les salaires — sont communes aux pays du Nord comme du Sud, à Israël comme à ses voisins arabes, les effets macro-économiques sont bien différents.

En novembre 1995 était lancé le processus de Barcelone, qui devait se concrétiser par une nouvelle génération d'accords d'association entre l'Union Européenne et les 12 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Dès 1995 un accord était signé avec Israël. Suivront la Tunisie (1995), le Maroc (1996), la Palestine (1997), la Jordanie (1997), puis l'Égypte et l'Algérie (2001), enfin le Liban (2002). Les négociations se poursuivent avec la Syrie. Tous ces accords sont partie intégrante du processus de libéralisation des marchés, de promotion du libre-échange, de soumission des droits des peuples aux intérêts des firmes multinationales. Loin de promouvoir la paix et la sécurité, comme ils voudraient le faire croire, ils sont au mieux impuissants à mettre fin aux conflits, au pire au service d'une logique de guerre.

« Le capitalisme aime la guerre. L'idée qu'il ne chercherait pas à faire la guerre, que la guerre n'est pas dans son intérêt, qu'il s'accommoderait mieux de marchés en paix, a vécu »². De même que la guerre en Afghanistan ou en Irak, loin d'être au service de la justice, ne vise qu'à ouvrir des marchés, on est en droit de soupçonner que la guerre à outrance au peuple palestinien, loin d'être seulement (?) le produit d'un délit nationaliste d'un autre temps, participe d'un projet de destruction et d'asservissement d'un peuple, d'une société, d'une économie, pour le plus grand profit de quelques firmes qui sauront se parer du drapeau de l'aide humanitaire pour se

¹ G. ASHER, *Middle East international*, 21/1/1994, cité par M. BISHARA, *La Paix ou l'apartheid*, La Découverte, 2001, p. 89. Selon Georges CORM « La composante économique des documents d'Oslo est d'autant plus développée que la composante politique et militaire est vague et confuse... » *Le Proche-Orient éclaté*, Folio, 2001, p. 707.

² Claude SERFATY, in *Politis*, 19/12/2002.

précipiter en temps voulu sur le marché de la reconstruction.

Mais revenons en arrière, et essayons de comprendre comment le puzzle se met en place.

2 – Les accords d'Oslo et la “paix des marchés”

Les milieux d'affaires israéliens avaient compris depuis un certain temps déjà qu'il était dans leur intérêt de permettre la création d'un État palestinien économiquement dominé, qui permettrait l'ouverture des marchés arabes.

Un journaliste israélien, Efraim Davidi, rapporte à ce propos une anecdote significative¹ : Shimon Peres, en visite au journal *Davar* à la veille de la signature des accords d'Oslo, aurait affirmé non seulement que « la création d'un État palestinien est inévitable », mais aussi que « nous ne cherchons pas une paix des drapeaux, ce qui nous intéresse est une paix des marchés » : où est donc passé l'idéalisme du projet sioniste d'antan ? Selon Davidi, cette opinion est partagée par l'Association des industriels (présidée par le patron du plus grand complexe textile israélien, Dov Lautman) qui, dès les années 80, avait commencé à exprimer des opinions hérétiques en soutenant l'idée d'un État palestinien « du moment que les liens économiques de type colonial resteraient intacts ». Le même Lautman, au début des années 90, soutenait l'idée d'un accord de type NAFTA² entre Israël et les Palestiniens.

Dès la fin des années 1980, en effet, l'économie israélienne connaît un tournant majeur qui se traduit, à partir de 1993, par une vague sans précédent de privatisations et de concentrations, la progression des investissements étrangers, une intégration accrue dans le marché mondial (la part de l'Etat dans le PIB serait passée en peu de temps de 25 % à 8 %)³. Ces restructurations se sont accompagnées d'un

accroissement de la pression sur les salariés, d'une baisse relative des revenus et d'un « transfert de richesse des pauvres en faveur de la nouvelle classe capitaliste »⁴, et plus largement d'un accroissement de la pauvreté⁵.

C'est dans ce contexte que l'on doit comprendre le volet économique des accords d'Oslo. La presse et la plupart des commentateurs ont vu essentiellement dans ces accords des arrangements de sécurité, l'amorce d'un retrait israélien, et la perspective de reconnaissance d'un État palestinien, en négligeant son contenu économique tandis que l'accord “Gaza Jericho d'abord” (signé au Caire le 4 mai 1994) a éclipsé le protocole économique signé à Paris à peine une semaine plus tôt (le 29 avril), dont le préambule affirme d'emblée que “les deux parties considèrent l'économie comme la pierre angulaire de leurs relations visant à renforcer une paix durable, juste et totale”.

Les annexes III et IV de la Déclaration de principe signée à Washington (dite “Accord d'Oslo”) précisait déjà de manière extrêmement détaillée les modalités de la coopération dans les domaines de l'électricité, de l'énergie du commerce, du transport, de l'industrie, des médias. Il était prévu la construction d'un complexe pétrochimique à Gaza, ainsi que d'un port en eau profonde. A propos de l'eau, il est écrit que « la coopération dans le domaine de l'eau (...) spécifiera les modalités de la coopération dans la gestion des ressources en eau en Cisjordanie et à Gaza, et inclura des propositions pour définir les droits de chaque partie et une utilisation équitable de ressources communes pendant et après la période intérimaire ». Il est prévu d'établir des zones franches en Israël et à Gaza et les investissements étrangers seront encouragés tant en Cisjordanie et à Gaza qu'en Israël. Les programmes de développement régionaux sont placés sous le patronage du G7, et envisagent la participation de l'OCDE, des institutions arabes régionales et du secteur privé. Quant au Protocole de Paris, outre

¹ Efraim DAVIDI, « Globalization and Economy in the Middle East, A Peace of Markets or a Peace of Flags ? », in *Palestine-Israel Journal*, vol. 7, n° 1-2, 2000.

² North American Free Trade Agreement : accord de libre-échange conclu en 1994 entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

³ Mission économique française en Israël, Fiche de synthèse, 25/7/2001 (www.dree.org/Israël/).

⁴ Adam HANIEH, « Class, Economy and the second Intifada », *Monthly Review*, octobre 2002.

⁵ Un Israélien sur cinq est au-dessous du seuil de pauvreté, Ruti SINAI, *Haaretz*, 4/11/2002 (cité dans le site de La Paix Maintenant (France), <http://lapaixmaintenant.org>).

la création d'un comité économique conjoint, il prévoit toute une série de mesures d'harmonisation en matière de politiques douanière, monétaire et fiscale, industrielle, agricole et commerciale, qui lient étroitement l'économie palestinienne à l'économie israélienne, dans une relation inégale qui ne peut qu'entraver le développement de la première.

Pour ne prendre que cet exemple, et bien qu'il n'ait pas eu le temps de se concrétiser, le projet de port de Gaza prend tout son sens lorsque Davidi rappelle l'ampleur de la lutte des ouvriers des ports contre les privatisations au début des années 90. Face à la lutte des dockers, les organisations patronales avaient trouvé la parade : orienter les cargos vers les ports des pays voisins, Chypre ou l'Égypte ; mais les coûts de réacheminement étaient élevés. D'où l'idée d'une solution plus économique, celle de Gaza.

De la même manière, si la délocalisation d'entreprises vers les territoires occupés (ou d'ailleurs les zones franches jordanienes ou égyptiennes, voir infra) permettait de réduire le recours à la main d'œuvre palestinienne en Israël ("Sortir Gaza de Tel Aviv"), elle répondait aussi à une logique de réduction des coûts de la main d'œuvre dans les industries à forte intensité en travail non qualifié que l'on retrouve dans bien d'autres régions du monde (industrie textile en Tunisie ou industrie électronique aux Philippines...). D'autre part, une multiplicité d'entreprises sous-traitantes utilisent une main d'œuvre à bon marché (4 à 5 fois moins chère qu'en Israël même), en fabriquant des produits étiquetés "*made in Israël*" (qui "bénéficieraient", soit dit en passant, des accords de libre-échange signés entre Israël et les États-Unis ou l'Union Européenne). Et Davidi de conclure que pour faire pression sur les ouvriers, on peut toujours s'appuyer sur l'ennemi d'hier¹, tandis que M. Bishara n'a pas de mots assez durs pour dénoncer « la nouvelle classe de profiteurs du processus de paix qui ont tiré profit de l'économie de la paix »².

Quant à la coopération pour une "utilisation équitable" des ressources en eau, lorsque l'on sait

que les trois quarts des ressources de Cisjordanie sont utilisés par Israël et les colonies, on se demande quelle notion de l'équité sera défendue par les Israéliens.

3 – La Jordanie, relais vers les marchés du Moyen-Orient

L'accord de paix entre Israël et la Jordanie vient compléter les Accords d'Oslo et parfaire le dispositif visant à intégrer Israël dans l'économie régionale.

Depuis la mise en œuvre des premières mesures d'ajustement structurel, en 1988, la Jordanie apparaît dans la région comme le bon élève des organismes internationaux, FMI et Banque mondiale. Au printemps 2000, elle est admise au sein de l'OMC. La Bourse d'Amman, créée en 1978, a vu son activité progresser régulièrement, en bénéficiant d'abord de la paralysie de Beyrouth, puis du "rapatriement" de capitaux palestiniens du Koweït après l'invasion irakienne. Relativement à la taille de son économie, Amman est aujourd'hui la place financière où le rapport des transactions au PIB est le plus important parmi les pays arabes de la région. Le mouvement de privatisation des entreprises publiques, lancé dans les années 1990, s'est accéléré depuis trois ou quatre ans — notons que quelques entreprises françaises font partie des heureux bénéficiaires : ainsi la Société des ciments jordaniens (la plus grosse de la région, dont le principal débouché est... la Palestine) est passée sous le contrôle des ciments Lafarge en 1998, les télécommunications sous celui de France Télécom en 2000. Sont en cours la privatisation de la compagnie nationale aérienne, des services postaux, des phosphates, etc. Dans un rapport d'octobre 2001, la Banque mondiale estimait que le programme de privatisation jordanien était un des plus réussis du Moyen-Orient.

L'intégration régionale de l'économie jordanienne en fait un relais idéal pour la pénétration des marchés régionaux : en 1999, 34 % des exportations jordanienes étaient destinées aux pays du Moyen-Orient (comprendre essentiellement l'Irak et les pays de la Péninsule arabique) — ce n'est le cas que de 22 % des

¹ Art. cité, p. 37.

² Op. cité, p. 94.

exportations syriennes¹. Les relations commerciales favorables du pays avec les marchés régionaux et internationaux ("with neighboring, regional and international markets") sont d'ailleurs un argument utilisé pour attirer les investissements étrangers par les responsables jordaniens².

Le traité de paix avec Israël, signé le 26 octobre 1994, « considérant le développement et la prospérité économique comme les piliers de la paix, de la sécurité et des relations harmonieuses entre les peuples, reconnaît que les principes du libre-échange doivent guider leurs relations... » ; il avait été précédé par d'intenses négociations économiques avec Israël et les États-Unis. Une commission économique trilatérale, constituée au début de 1994, s'est réunie au moins sept fois jusqu'à la signature du traité et a constitué des groupes de travail sur le plan de développement commun de la Vallée du Jourdain, le tourisme, le transport, les douanes, l'économie, l'agriculture. A la même époque, un accord commercial avec les États-Unis définit les conditions de mise en place de "zones économiques spéciales" (*qualified industrial zone*, QIZ), dans le but de soutenir le processus de paix. Ces zones sont des parcs industriels dont les produits bénéficient d'un accès libre sur le marché américain, à condition que 35 % de leur valeur ajoutée soit réalisée en Israël (au minimum 8 %), en Cisjordanie ou à Gaza, et dans la QIZ (au minimum 11,7 %). Dix QIZ ont été ainsi créées dans différentes régions du pays. En décembre 2001 enfin, un accord de libre-échange est signé avec les États-Unis : c'est le deuxième pays hors Amérique, après Israël (en 1985), à signer un tel accord.

Du strict point de vue des intérêts commerciaux du pays, ces accords ont eu des effets bénéfiques, puisque les exportations jordaniennes vers les Etats-Unis (en valeur absolue et en proportion) ont ainsi été multipliées par plus de trois entre 1996 et 2000, et à nouveau entre 2001 et 2002, tandis que dans le même

temps les exportations vers Israël étaient multipliées par plus de douze (et représentaient, en 2000, deux fois les exportations vers les Etats-Unis). Mais Israël en a profité au moins deux fois plus puisque les importations jordaniennes de produits israéliens étaient multipliées durant la même période par... vingt-cinq³. Sur le plan social, les bénéfices sont manifestement moins évidents. La population jordanienne en attendait au moins un accroissement de l'activité économique et une baisse du chômage. Si les chiffres du chômage en Jordanie sont tout sauf fiables, la situation ne semble guère s'être améliorée : en 2002, le taux de chômage atteint officiellement 15 % (selon l'étude d'une ONG suédoise, il dépassait déjà 25 % en 1997⁴). Les zones industrielles spéciales devaient créer des emplois : début 2002, la presse s'inquiétait de la faible proportion de Jordaniens et du grand nombre de travailleurs asiatiques qui y avaient été recrutés, particulièrement des Chinois, Indiens, Sri-Lankais ou Pakistanais, réputés plus productifs et... moins exigeants⁵.

De nouvelles réductions des subventions sur le pain et sur les céréales, dans le cadre de la renégociation de la dette (qui atteignait 79 % du PIB en juin 2001⁶), tandis que le service de la dette absorbe encore 15 % des exportations, malgré les rééchelonnements obtenus auprès de ses créanciers.

Notons une fois de plus le cynisme (le pragmatisme ?) des hommes d'affaires jordaniens qui, pour attirer les investisseurs étrangers, mettent en avant le faible coût de la main d'œuvre, dix fois moins élevé qu'en... Israël, proche de celui de l'Inde ou de la Chine⁷.

¹ Et sans doute une proportion au mieux comparable des exportations égyptiennes, dont 28 % vont en Asie. Source : *l'Etat du monde*, 2002.

² « Jordan : An ideal regional base », document publié sur le site de l'Ambassade de Jordanie à Washington, décembre 2002.

³ *Statistical Yearbook of Jordan*, 2000. Voir aussi A. GAMBLIN (dir.), *Images économiques du monde 2003*, Paris, Sedes, 2002, p.202.

⁴ *Jordan Times*, 13-14 février 1997.

⁵ « QIZs to replace foreign labourers with Jordanians », *Jordan Times*, 7 janvier 2002.

⁶ A quoi il faut ajouter une dette interne représentant 18,5 % du PIB Source : Jean-François RIVA-ROVEDA, *Aperçu de la situation économique de la Jordanie en milieu d'année 2002*, Ambassade de France en Jordanie, Mission économique, <<http://www.dree.org/jordanie>>

⁷ Cf. réf. note 10.

4 – Le blocage du “processus de paix” : cynisme ou inconséquence ?

Alors même qu’ils se sont soigneusement appliqués à ce que les accords d’Oslo leur offrent un maximum de garanties, reportant la solution des questions essentielles (les colonies, les réfugiés, Jérusalem) à un “statut final” indéterminé, préservant leur contrôle sur la majeure partie du territoire jusqu’à un règlement final sans cesse repoussé, s’assurant ainsi les conditions d’une aggravation de la mise sous tutelle de la société et de l’économie palestiniennes, les gouvernements israéliens successifs ne cesseront d’en retarder l’application, et de violer leurs engagements : retard pris par les redéploiements, extension des implantations, bouclages des territoires, entraves à la circulation par la multiplication des routes de contournement, etc.

Dès le lendemain de la signature de la Déclaration de Washington, la colonisation reprend. Bien que son assassinat ait fait de Rabin un martyr de la paix, il n’a rien fait pour la stopper : de septembre 1993 à décembre 1995, le nombre de colons est passé de 95 000 à 147 000. La colonisation se poursuit sous Netanyahu, et s’accélère sous Barak. Début 2001, il y a près de 200 000 colons en Cisjordanie (auxquels il faudrait ajouter les 190 000 de Jérusalem Est). Depuis 1993, sous divers prétextes de sécurité, 70 000 ha de terres ont été saisis et 282 000 arbres ont été arrachés¹. Dans le même temps, la multiplication des bouclages des territoires fait chuter dramatiquement le nombre de travailleurs palestiniens employés en Israël et oblige les entreprises à recourir — comble d’ironie — à une main d’œuvre étrangère originaire de Roumanie, de Thaïlande ou des Philippines : 106 000 permis de travail sont accordés en 1996, tandis que le nombre réel de travailleurs étrangers est estimé au triple de ce chiffre².

Comment comprendre une telle contradiction entre le projet affiché en 1993 et la politique poursuivie depuis, par les gouvernements de droite

comme de gauche ? Peut-on se contenter d’y voir une réaction aux attentats du Hamas (régulièrement condamnés par l’Autorité palestinienne) ? Mais outre qu’il a été souvent montré que ceux-ci suivaient plutôt qu’ils ne précédaient les mesures de répression, l’argument suffirait-il vraiment à justifier une politique si contraire aux intérêts de la paix ? Doit-on alors y voir la victoire d’un lobby militaire (conjugué avec celui des colons), n’ayant jamais accepté les accords d’Oslo ? l’expression de la faiblesse relative des milieux d’affaires dans la société israélienne, et de leur incapacité à faire prévaloir leurs intérêts ?

C’est l’idée que soutient implicitement Alain Gresh, lorsqu’il suggère que « le choix de la guerre fait par les États-Unis et Israël serait contraire aux intérêts de cette fraction du capital israélien lié à la mondialisation, telle que prônée par l’administration Clinton »... Thèse corroborée par le fait que chaque fois que la droite gagne les élections, la Bourse chute, tandis qu’à l’inverse, à chaque accalmie, on assiste à un accroissement des investissements étrangers en Israël. C’est que, ajoute-t-il, « l’économie n’est pas toujours aux postes de commande », et « le conflit israélo-palestinien est un conflit politique, national, qui ne peut se dissoudre dans une mondialisation heureuse. »³.

Le lobby militaire incriminé ci-dessus soit serait déconnecté de tout intérêt économique, soit ne représenterait qu’une fraction du capital “archaïque”. Or le poids de l’armée et de l’industrie militaire dans la société et l’économie israélienne sont écrasants : F. Clément rappelle qu’en 1992 l’industrie d’armement occupait 2,5 % de la population active et 13 % de la main d’œuvre industrielle, et représentait 6 % du PIB, 14 % de la production industrielle et 11 % des exportations. En outre, la coopération militaire avec les Etats-Unis, mais aussi la France et... l’Afrique du Sud est fort ancienne. « Participant aux recherches de l’armée américaine, l’industrie israélienne s’est spécialisée dans les hautes technologies » et « la recherche-développement israélienne serait une des plus efficaces et des

¹ Stéphane DECONINCK, L’agriculture et le conflit israélo-palestinien », <<http://ctws.rug.ac.be>>

² Ray JUREIDINI, « Palestinian and Foreign Labour in Israel », *Journal of Arabic, Islamic and Middle Eastern Studies* (Burwood, Australia), vol. 4, 1998, p. 35.

³ Alain GRESH, « Le mouvement anti-mondialisation libérale et la Palestine », *Grain de Sable, Le courriel d’information d’Attac*, n° 367, 1^{er} octobre 2002, www.attac.org.

moins coûteuses au monde »¹. Notons qu'alors que la part du budget de la défense dans le PIB a été divisée par trois en Syrie entre 1992 et 2000, par deux en Jordanie, elle est restée presque stable en Israël².

En réalité, bien que les milieux d'affaires (pas plus que la classe politique ni même l'état-major) ne soient certainement pas monolithiques et peuvent être traversés par des intérêts divergents, affirmer que « la fraction du capital israélien lié à la mondialisation » serait hostile à la guerre à outrance menée par le gouvernement israélien mérite un examen plus serré.

D'autant qu'à y regarder de près, malgré l'aggravation de la situation depuis septembre 2000, le blocage du «processus de paix» et la récession économique dont la guerre est sans doute largement (mais pas uniquement) la cause, un certain nombre d'acquis semblent aujourd'hui irréversibles : la levée du boycott arabe sur les sociétés travaillant avec Israël a permis à des entreprises qui préféraient travailler avec les pays arabes d'investir en Israël. Plus de vingt pays ont enfin établi des relations diplomatiques, le marché chinois s'est ouvert à Israël... Certes les négociations avec les pays arabes pour l'établissement de relations commerciales d'abord, de coopérations dans divers domaines ensuite (dans le domaine de l'eau, du tourisme, des communications, des médias...), sont aujourd'hui bloquées, mais il est tout de même frappant que ni la poursuite des destructions et de la colonisation, ni l'aggravation de la répression, ni la réoccupation de la Cisjordanie au printemps 2002, n'ont pu entraîner une rupture des relations d'Israël avec l'Égypte, pas plus qu'avec la Jordanie. Comme si la dépendance aggravée des pays arabes à l'égard de l'aide internationale leur interdisait désormais de s'opposer frontalement à

la politique américaine, quel qu'en soit le risque politique : l'exemple jordanien est particulièrement significatif, alors que la sensibilité à l'égard de la Palestine y est plus exacerbée que dans aucun autre pays.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de contradiction entre certains intérêts israéliens (à commencer par ceux de la population) et ceux de certains milieux économiques ou politiques... La dégradation de la situation économique intérieure, les sorties de capitaux, le coup d'arrêt aux investissements étrangers, ont de lourdes conséquences sur l'activité et sur les conditions de vie de la population. « D'où le succès relatif de l'idée d'une séparation unilatérale qui tournerait définitivement Israël vers les pays européens et les États-Unis³ ». Mais les sorties de capitaux, et l'accroissement des investissements israéliens à l'étranger ne sont pas perdus pour tout le monde, l'internationalisation des marchés boursiers — donc du capital israélien — met les avoirs des milieux financiers à l'abri d'une conjoncture locale défavorable. Pendant la guerre, les affaires continuent. Et à terme, la destruction de l'économie palestinienne ne pourra que renforcer la position israélienne... et servir les intérêts des firmes engagées dans la reconstruction, quelle qu'en soit la nationalité.

Ce qui laisserait supposer qu'une fraction non négligeable du capital israélien lié à la mondialisation (au-delà de celle qui est impliquée dans l'industrie de l'armement) fait le calcul délibéré de l'intérêt que peut lui procurer, à terme, la destruction de la Palestine, non seulement dans la perspective de la reconstruction, mais aussi dans celle du nouvel ordre régional que ce bouleversement établira d'autre part. Une telle hypothèse mériterait certes plus ample examen. Elle va dans le sens de la suggestion d'Alain Gresh lorsqu'il évoque, à la fin de son texte, l'intérêt qu'il y aurait pour les «altermondialistes» à travailler la question de l'articulation entre guerre et mondialisation. La guerre de Bush en est un aspect, celle de Sharon, qui l'a précédée, n'en serait-elle pas un autre ?

¹ Les ventes d'armes constituaient le 4^{ème} poste d'exportation, auxquelles il faut ajouter les prestations de services, dont les transferts de technologie sont un chapitre important, en particulier vers la Chine ou l'Inde... Voir Françoise CLEMENT, « Les industries d'armement au Moyen-Orient, paix et reconversion », in L. BLIN, Ph. FARGUES (dir.), *L'Economie de la Paix au Proche-Orient*, Maisonneuve et Larose, 1995, p. 331-332.

² Elle passe de 16,6 % à 5,6 % en Syrie de 14,1 % à 7,7 % en Jordanie, et de 9,8 % à 8,9 % en Israël. Chiffres donnés par *l'Etat du monde*, Paris, La Découverte, éditions de 1994 et 2002.

³ J. SEGUIN, in A. GAMBLIN, *Images économiques du monde*, op. cité, p. 196.

5 – Et l'Europe ? Partenariat euro-méditerranéen, guerre et sécurité en Méditerranée

La nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe initiée à Barcelone en octobre 1995 voulait faire de la Méditerranée une zone de paix et de prospérité, grâce à la libéralisation des échanges. Après les accords d'Oslo et le démarrage du processus de paix, grâce au développement du commerce, de la coopération économique et aux "dividendes de la paix", on allait enfin voir la fin du conflit israélo-arabe et s'ouvrir une nouvelle ère pour la coopération en Méditerranée.

C'est dans cet esprit que sont signés des accords d'association avec Israël dès 1995, avec l'Autorité Palestinienne en 1997. La ratification du premier prendra toutefois 5 ans, et attendra l'arrivée au pouvoir d'Ehud Barak, du fait des réticences de la France et de la Belgique face à la politique de Netanyahu. En revanche la ratification de l'accord intérimaire avec l'Autorité Nationale Palestinienne ne prendra pas plus de deux mois, signe de la bonne volonté européenne à l'égard des Palestiniens (à moins qu'il n'y ait là aussi quelques intérêts économiques futurs bien compris à préserver).

Mais tous les indicateurs économiques et sociaux placent Israël dans le groupe des pays hautement développés, tandis que ses voisins arabes sont au mieux dans la catégorie des pays à développement moyen. Le PIB d'Israël est supérieur à la somme des PIB du Liban, de la Syrie et de la Jordanie réunis, tandis que ramené au nombre d'habitants, il est plus de quatre fois plus élevé en Israël qu'en Jordanie, en Syrie ou au Liban, et huit fois supérieur à celui de la Palestine. Israël entretient depuis longtemps des relations économiques, scientifiques et culturelles privilégiées avec l'Europe, y compris dans le domaine technologique (particulièrement en matière d'industrie militaire), de sorte que l'apparente symétrie de traitement entre Palestiniens et Israéliens masque bien mal une relation extraordinairement inégale. Que les Européens aient accordé une aide massive pour le financement des infrastructures et la mise en place de l'administration de l'A.N.P. est une compensation d'autant plus dérisoire que depuis deux ans les destructions sont bien supérieures à

l'aide accordée, et que l'Europe ne trouve rien d'autre à faire qu'à éléver des protestations guère plus que formelles.

Il y a plus : alors que l'article 2 de l'accord d'association avec Israël affirme que « les relations entre les parties se fondent sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques », que l'art. 83 précise que l'accord s'applique au "territoire de l'État d'Israël", tandis qu'il est prévu à l'art. 79 que « si une partie considère que l'autre partie n'a pas satisfait à une obligation découlant du présent accord, elle peut prendre les mesures appropriées », il apparaît que l'Europe est incapable (ou n'a nullement la volonté) de se saisir des possibilités que lui offre l'accord pour exercer une pression sur Israël. Au printemps 2002, après la réoccupation de la Cisjordanie et le siège de Jenine, la Commission européenne a sèchement remis le Parlement européen à sa place pour avoir voté la suspension de l'accord en déclarant que cela ne relevait pas de ses prérogatives. Il a fallu attendre octobre 2002 pour que la Commission annonce la relance de la taxation douanière des produits des colonies : reste que de l'annonce à l'application, nul ne sait quel sera le délai nécessaire. L'Union Européenne est le principal partenaire commercial d'Israël : en 2000, 45 % des importations et 35 % des exportations de ce dernier en provenaient. La part des industries de haute technologie dans ces échanges est croissante. La prédominance de la logique économique suffit à expliquer "l'impuissance" européenne.

Quant à l'accord avec l'Autorité palestinienne, quand bien même la situation ne le rendrait pas inapplicable, en prévoyant l'établissement du libre-échange, non seulement il interdit toute possibilité de construction d'une économie indépendante, mais il prépare le terrain à la ruée des entreprises européennes dès que la situation le permettra.

6 – La guerre en Palestine comme avatar de la mondialisation libérale

Si le conflit israélo-palestinien apparaît à beaucoup comme un conflit archaïque, d'un autre âge, il partage alors cette qualité avec bien

d'autres récents ou actuels : que dire des conflits du Kosovo, du Rwanda, de Côte d'Ivoire ou même... d'Irlande du Nord. Si chacun de ces conflits porte les "séquelles" d'époques coloniales révolues, où de conflits encore plus anciens, leur réactivation actuelle ne prend tout son sens que dans le contexte des bouleversements de la dernière décennie, consécutifs de l'effondrement du communisme et de l'emprise accrue du néolibéralisme et des intérêts financiers sur l'économie mondiale. L'émettement du monde, la multiplication des conflits régionaux, la montée des particularismes est l'autre face de l'unification du monde par les firmes multinationales, sous hégémonie américaine. Depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis ont développé une stratégie impériale, à laquelle l'élection de Bush a donné un nouvel élan, en faisant de la modernisation et du développement des capacités militaires américaines une de leurs priorités stratégiques¹. L'industrie d'armement (dont Susan George remarquait que les entreprises sont situées essentiellement dans les États du sud des États-Unis) a obtenu un accroissement massif des budgets militaires.

Les événements du 11 septembre, fruit de cette évolution mondiale, autant que de la pratique d'apprenti sorcier des services secrets

américains, ont donné aux projets belliqueux de Bush une légitimité inespérée. La guerre annoncée en Irak, plus encore que le contrôle du pétrole, viserait à l'implantation durable d'une nouvelle base stratégique régionale. Israël, qui reste le premier allié des États-Unis dans la région, s'est rapidement saisi de l'argument de la lutte contre le terrorisme pour accentuer sa pression contre les Palestiniens. Quelle que soit la dimension affective et irrationnelle du conflit dans les représentations populaires des deux côtés, y compris israélien, les territoires occupés apparaissent comme un terrain d'expérimentation du nouvel ordre mondial, dont le mépris du droit est constitutif.

Mais à l'inverse, la fuite en avant de la spéculation financière comme l'emballement de la logique de guerre peuvent être le signe (autant que la source) d'une fragilité qui se manifeste tant par l'effondrement d'Enron par exemple, que par les hésitations de l'Europe sur le terrain méditerranéen, tandis que la résistance des peuples — ici du peuple palestinien — peut devenir les grains de sable qui enrangent la machine infernale.

¹ Voir Michael CLARE, « Les vrais desseins de Monsieur Georges Bush », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2002.